

La géographie et l'aménagement en Algérie : quarante ans de savoir géographique accumulé de 1962 à 2002

Abed BENDJELID*

Beaucoup plus que de présenter des bilans de recherche, - les travaux étant signalés à travers les notes et références bibliographiques annexées-, l'objectif multiple de ce texte est d'analyser la production géographique algérienne, de tracer l'évolution périodisée de l'enseignement en géographie et aménagement depuis 1962 et celle de la production des revues académiques universitaires ; en somme, il s'agit dans cette recherche d'esquisser les grandes lignes de l'accumulation d'un savoir géographique produit en Algérie et ce, durant les quarante dernières années.

I. La géographie aujourd'hui : production algérienne et tendances actuelles (1999-2004)

a. La laborieuse relance de la recherche universitaire en 1999-2000

Avant tout, il faudrait relever quelques limites relatives à cette question qui faciliteraient de fait, la compréhension de cette construction.

La première limite se rapporte à la géographie des milieux naturels (géomorphologie, climatologie, biogéographie...) qui, en raison de son rattachement aux sciences de la terre, ne sera pas abordée ; par conséquent, c'est de la partie humaine de la géographie, liée aux sciences sociales qu'il est question ici. La deuxième limite concerne la seule production géographique élaborée en Algérie, même si l'on mesure l'importance du volume de thèses (thèses de troisième cycle, masters, doctorats d'Etat, P.H.D., doctorats, et habilitations universitaires) produites ailleurs et principalement en France (Cf. sélection de références bibliographiques). La troisième limite de ce travail est relative à l'absence du traitement de la production géographique élaborée au sein des bureaux d'études d'aménagement et d'urbanisme dont l'intérêt est certes souvent profitable, mais généralement confidentiel et par voie de conséquence, non soumise à la visibilité attendue par le chercheur ou le lecteur anonyme.

* Professeur de géographie et d'aménagement, Laboratoire E.G.E.A.T., Université d'Oran, chercheur associé au CRASC.

Durant les années de violence, la géographie comme la recherche a fait le dos rond en raison du climat d'insécurité ; ainsi, les sorties sur le terrain pour les étudiants et les enseignants ont été suspendues officieusement par les institutions universitaires entre 1992 et 1998. En ce sens, durant toute la décennie 1990, l'état moral des chercheurs et la situation sécuritaire risquée n'incitaient guère à la pratique de la géographie sur le terrain ; le déplacement en Algérie de chercheurs étrangers était rendu encore bien plus ardu en raison à la fois des restrictions imposées par leur institution d'origine et par l'embarras des autorités algériennes.

Après la vague d'exil massif de compétences universitaires durant les années 1993-1999, la reprise réelle de la recherche sur le terrain n'a été effective qu'en 2000-2001. De nouveaux textes réglementaires relatifs à la gestion de la recherche ont été alors promulgués ; parmi eux, il faut relever le plus important qui est le décret d'octobre 1999¹ portant sur la création de laboratoires de recherche rattachés aux universités et centres universitaires. En géographie et aménagement, l'application de ce texte a donné lieu à la mise en place et au financement de laboratoires de recherche rattachés aux universités et centres universitaires ; ont bénéficié de ces dispositions, en géographie et aménagement, les universités des villes métropolitaines d'Alger, d'Oran, de Constantine et de Annaba.

Par ailleurs, d'autres instruments de recherche (agences de la recherche, centres de recherche...) ont été créés pour suivre, contrôler et soutenir les institutions de formation supérieure, dans le cadre de la politique nationale de la recherche (financement convenable des programmes nationaux de la recherche) ; plus tard des projets de recherche d'établissement ont été lancés pour assurer le fonctionnement de ces laboratoires qui devraient, en principe, bénéficier de postes d'emploi de chercheurs permanents, à côté du soutien apporté par les enseignants-chercheurs associés.

b. La relative visibilité des travaux assurée par des revues géographiques initiées par les laboratoires universitaires.

La parution périodique de revues de géographie et d'aménagement, éditées et financées par les laboratoires, entre dans l'évaluation de chaque structure disposant de diverses équipes travaillant sur des sujets inscrits dans les thèmes tracés par les programmes nationaux de recherche.

¹ Décret exécutif n° 99-243, promulgué le 31.10.1999, fixant les règles de création et de fonctionnement des laboratoires de recherche. Journal officiel, n° 77 du 03.11.1999, Alger.

Actuellement, la parution de ces publications est irrégulière en dépit d'un financement correct attestant de fait, la carence d'équipes, plus ou moins cohérentes, habituées à l'absence de suivi scientifique et de sanction. La plupart des revues de laboratoires publient, avec retard, des travaux de rencontres scientifiques organisées localement par les départements et les laboratoires de géographie et d'aménagement du territoire. C'est le cas par exemple de la parution groupée en 2006 de trois numéros de la '*Revue du laboratoire d'aménagement du territoire*' (Université Mentouri de Constantine) datés de 2004 et 2005 ; ou celle de '*la Revue de géographie et d'aménagement d'Oran*' dépendant du Laboratoire '*Espaces géographiques et aménagement du territoire*' (Université d'Oran Es-Sénia) qui édite occasionnellement des actes de séminaires nationaux portant sur les résultats de recherche en aménagement territorial. Ces bulletins qui circulent dans le milieu universitaire font tout de même l'objet d'échanges entre les documentations ; néanmoins, elles ne sont pas visibles sur le marché commercial. On peut affirmer que beaucoup de travail attend ces équipes de chercheurs pour pouvoir atteindre les standards internationaux des revues renommées (mise en place d'un comité de lecture, appel à publication lié à un argumentaire précis, évaluation des articles, partie enrichissant la publication comportant des comptes rendus critiques, notes et réflexion...).

c. L'indispensable recours à des revues algériennes en sciences sociales

Faisant partie des sciences sociales, les géographes et aménageurs s'adressent de plus en plus aux revues transdisciplinaires commercialisées sur le marché national, voire international, qui ont une parution régulière.

Pour le moment, en Algérie, elles sont au nombre de deux. La première est *Insaniyat*, revue algérienne d'anthropologie et des sciences sociales éditée par le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle dont certains numéros penchent franchement en direction de l'analyse des espaces géographiques et des hommes. A côté des articles portant sur le thème principal, la géographie a sa place à travers diverses rubriques (comptes rendus de lectures, notes de lecture, comptes rendus de travaux universitaires, positions de recherche, revues des revues, informations scientifiques...) qui enrichissent le contenu et visent à informer le lectorat national de l'évolution des sciences sociales et de la parution d'ouvrages récents. De nombreux fascicules thématiques de cette revue, née en 1997, ont une coloration géographique à l'instar des numéros 2 ('Espace habité : vécus domestiques et formes d'urbanité'), 5 ('Villes algériennes'), 7 ('Paysans

algériens ?), 13 ('Recherches urbaines'), 16 ('Réalités, acteurs et représentations du local en Algérie'), 22 ('Pratiques maghrébines de la ville'), 23-24 ('Oran, une ville d'Algérie'), 28 ('Espace, acteurs sociaux, altérité'), 34 ('Le sport : phénomène et pratiques'), 35-36 ('Constantine, une ville en mouvement')...

La deuxième revue scientifique est moins souvent sollicitée par les géographes ; cette publication dénommée '*Les cahiers du Créad*', éditée par le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement, est aussi disponible dans le circuit commercial. Fait certes rare, mais réel, l'édition de certains numéros de cette revue peut être entièrement rédigée par des géographes ; c'est le cas du numéro 48 de 1999, portant sur 'Les dynamiques rurales du Maghreb profond'.

Quant à la production académique diplômante, elle reste trop nombreuse pour la citer ici ; il faut porter son regard sur les diverses bibliographies présentées périodiquement dans les revues, voire même dans des ouvrages, et dont nous reprenons en fin de texte les principales, dressées tant en Algérie qu'à l'Etranger. Durant les toutes dernières années, toutes les grandes universités ont été le lieu de soutenance de doctorats d'Etat en géographie : en géographie des milieux physiques à Constantine, en géographie urbaine à Annaba, en géographie régionale à Oran et en géographie rurale à Alger. Avec l'application du modèle anglo-saxon dans la hiérarchie des diplômes académiques, les dernières soutenances de thèses de doctorat d'Etat devraient se tenir théoriquement avant le 31 décembre 2008.

Si au départ la spécialisation des formations en aménagement a été fixée par grande université régionale en fonction de l'empreinte donnée par leurs enseignants à la recherche entamée localement ; il faut relever que dès le début des années 1990, cette spécialisation régionale s'est diluée face à une poussée des effectifs estudiantins et dans une conjoncture de déliquescence politique et administrative. Quant à la géographie élaborée sur l'Algérie et soutenue à l'Etranger, elle n'est répertoriée, à notre connaissance que là où le nombre de thèses est conséquent ; ainsi, dans les seules universités françaises, 643 références de thèses en sciences sociales ont été consignées entre 1968 et 1994 (Bernard D., Brûlé J.C., Signoles P., 1995) !

II. Histoire récente de la géographie : enseignement, recherche et revues de 1962 à 1998

a. La géographie associée à l'histoire : une continuité de la formation et de la recherche entre 1962 et 1971

Après l'incendie de la Bibliothèque universitaire d'Alger par les extrémistes de l'Organisation de l'Armée secrète au début de l'année 1962, la réouverture de l'Université n'a été que partielle. La formation de la licence de géographie, héritée de la période coloniale, a pu démarrer grâce à des enseignants français natifs d'Algérie et ceux favorables à l'indépendance algérienne, parmi lesquels se trouvent Capot Rey R., Cabot J., Prenant A., Estorges P., Delannoy M., Talbi M., Mingasson D. ; à cette équipe, il faut adjoindre Mahrouf M., premier enseignant algérien affecté à l'Institut de géographie d'Alger. La licence composée de deux certificats d'histoire et de deux de géographie avait produit ses premiers licenciés en 1965-66 avec une première post-graduation appelée d'iplôme d'études supérieures. Quant à la première thèse de troisième cycle en géographie dont le titre est "Trois villes précoloniales d'Algérie occidentale", elle a été soutenue par Sari D. en 1969 et la seconde, l'a été l'année suivante par Mahrouf M. sous le titre de "Recherches cartographiques pour un atlas pratique de l'Algérie".

b. La publication de la revue des "Annales algériennes de géographie" (1966-1971) : une revue académique de référence

Domiciliée à l'Institut de géographie, 3 rue du professeur Vincent au Télémy, la Société algérienne de géographie, association de type 1901, a été formée en 1965 ; fort de 11 membres, son Comité de rédaction, dirigé par Jean Cabot était affermi par la présence de personnalités universitaires algéroises de diverses disciplines proches de la géographie parmi lesquels, on note celle d'un médecin (Chaulet P.), de deux historiens (Camps G. et Février P.A.), d'un botaniste (Barry) et d'un géologue (Polvêche). Comme beaucoup de revues universitaires du tiers monde, la durée de vie de cette revue a été courte dans le temps ; sur les 11 numéros parus entre 1966 et 1971, quatre numéros des *Annales algériennes de géographie* constituent encore aujourd'hui une référence recherchée: les numéros 3 de 1967 (article de 92 pages d'André Prenant sur "La propriété foncière des citadins dans les régions de Tlemcen et Sidi-bel-Abbès"), 8 ("L'agriculture socialiste algérienne") et les 10 et 11 édités en 1970 et 1971 ("L'agriculture privée algérienne").

Imprimée à Constantine et bénéficiant d'un soutien bénévole de quelques enseignants de géographie de l'Université de Constantine (Cote M., Castevert C., Tihay J. P. et Brulé J.C.), la revue *des Annales algériennes de géographie* a vu son Comité de rédaction remanié au gré de la mobilité des enseignants coopérants affectés au sein des départements de géographie des universités de Constantine et d'Oran. A partir de 1968, la revue s'est enrichie de comptes rendus d'ouvrages et de thèses, de listes de travaux diplômants soutenus au sein de l'Institut, de rapports sur les stages des étudiants, de fiches documentaires... Le coup d'arrêt donné, durant le premier semestre de 1971, à cette publication géographique de référence est certainement occasionné par la préparation de la Réforme de l'enseignement supérieur, laquelle a été mise en pratique en septembre 1971 et le retour progressif en France de nombreux enseignants géographes.

c. La réforme de l'enseignement de la géographie appliquée en 1971: rupture avec l'histoire et insertion dans la pratique de l'aménagement du territoire

La rupture avec l'histoire est consommée et aucun enseignement de cette discipline n'est désormais assuré en géographie et aménagement; c'est dire là, que la géographie dans l'enseignement secondaire allait poser de plus en plus de difficultés et que, ce sont des licenciés en histoire qui vont assurer désormais cette formation dans les lycées et les collèges... Le glissement de la géographie de la faculté des lettres (fin de la licence en 3 ans) vers la nouvelle faculté des sciences de la terre (diplôme en 4 ans) a certes maintenu la langue française comme langue d'enseignement, mais il a aussi doté les nouveaux départements de géographie et d'aménagement en moyens matériels, financiers et humains conséquents.

Acte politique, la refonte de l'enseignement supérieur a pour objectif de former des cadres devant servir le développement planifié programmé par le pouvoir central; ainsi, la géographie et l'aménagement vont désormais ensemble et les diplômés de l'enseignement supérieur, formés en 4 ans par les universités, vont logiquement occuper des emplois au sein des administrations centrales et locales, des entreprises économiques et culturelles et des bureaux d'études d'aménagement et d'urbanisme. Par conséquent, le profil attendu du géographe formé en quatre ans au lieu de trois (licence) est certes nouveau; mais, il s'est ouvert de plus en plus sur les autres sciences (économie, sociologie, agronomie, géologie, architecture,...) pour permettre au géographe de travailler en équipe pluridisciplinaire au sein des bureaux d'études chargés des études en

aménagement du territoire. La volonté de créer, à Alger, un marché de l'emploi réservé aux cadres supérieurs était une attente du pouvoir politique dans le but à la fois, de pourvoir en cadres hautement qualifiés les nouvelles branches de l'activité économique (sociétés nationales, universités, ministères, usines, bureaux d'études, collectivités locales...) et d'amorcer la mobilité recherchée des cadres supérieurs, par le jeu de leur affectation dans les villes et localités de l'intérieur du pays.

Plus tard, en 1976, la formation en géographie et aménagement a été améliorée grâce à l'élaboration d'un cursus dont le programme est proposé par le Comité pédagogique national en fonction des orientations ministérielles ; à partir de cette date, a été introduit l'ingénieur qui permet la formation des candidats en 5 ans dans les filières : aménagement rural, aménagement urbain, aménagement régional, aménagement des milieux physiques et cartographie.

Les aires régionales de recrutement ont été déterminées par la Carte universitaire sectorielle ; dans ce contexte, pour la formation en géographie et aménagement, les bacheliers de l'Est algérien sont orientés vers l'université de Constantine, ceux du Centre vers celle d'Alger et ceux de l'Ouest en direction d'Oran ; quant aux zones territoriales de recherche couvertes par chaque université métropolitaine, elles sont restées inchangées et chacune garde son espace méridien d'influence. Pour une meilleure canalisation des effectifs étudiants, l'affectation administrative des candidats orientés en géographie et aménagement, est favorable à l'université d'Oran qui inclut désormais la wilaya de Chlef dans son bassin de recrutement ; cette décision ministérielle s'expliquerait par la surcharge des effectifs universitaires de l'université d'Alger. C'est aussi durant ces années que l'enseignement de la géographie s'étend, notamment à Constantine où l'arabisation de la filière, appelée abusivement 'géographie technique', a été généralisée, à la différence des départements de géographie d'Alger, d'Oran et d'Annaba qui ont maintenu une formation en langue arabe et en langue française.

d. La recherche géographique élaborée hors de l'université est dopée par les études de la planification (1967-70)

Cette forme de recherche géographique, localisée à l'extérieur de l'Institut de géographie d'Alger mais aussi à sa proximité, a été marquante dès 1966 et cela, en raison de la préparation du premier recensement de la population et de l'habitat de l'Algérie indépendante, initié par le Commissariat national du recensement de la population (C.N.R.P.) domicilié au 8 de la rue Desfontaines au Témly et dépendant du ministère d'Etat des finances et du plan. Hommes de

terrain et de la technique cartographique, quelques géographes ont apporté leurs compétences d'abord à la conception de la carte communale des districts et des concepts démographiques, ensuite à la préparation de la feuille de ménage, enfin à la mise en place des procédures du traitement statistique et cartographique des données. Cette contribution bénévole et régulière a eu comme chef de file le géographe André Prenant.

Plus tard, des chercheurs géographes chevronnés ont naturellement accepté d'assurer des consultations exprimées par le C.N.R.P. Durant la fin des années 1960, une véritable ambiance de travail est construite par les cadres supérieurs des deux institutions en vue de tenir régulièrement des séminaires préparant déjà le lancement des plans de développement et celui du futur Secrétariat d'Etat au plan chargé des études et de prospective, voulu par le pouvoir politique comme la cheville ouvrière du développement planifié. Il fallait utiliser les connaissances théoriques et les méthodes pratiquées par les enseignants de géographie pour réfléchir et apporter des contributions à toute une série de questions relatives à la définition des concepts, à l'enrichissement réciproque des discussions, à la présentation de résultats de recherche, à l'émission de propositions pour faire intervenir des professeurs étrangers, renommés dans leur domaine (Santos Milton, Dresch Jean, Lecoz Jean, Isnard Hildebert, George Pierre, Joly Fernand, Raynal René, Bertin Jacques, Prenant André,...) en vue d'enrichir les débats critiques sur des thèmes aussi variés que la régionalisation, l'organisation urbaine, l'Atlas économique et démographique d'Algérie... Les échanges soutenus entre les deux équipes ont affermi la formation de jeunes cadres algériens appelés à diriger les structures du futur Secrétariat d'Etat au plan ou à y travailler en tant que chargés d'études. Problématiques de recherche, méthodes, techniques de traitement et d'analyse, résultats de travail sur le terrain..., sont consignés dans les sept numéros, parus entre 1968 et 1970, du '*Bulletin de liaison, cartographie et statistiques*', revue du Commissariat national du recensement de la population, au sommaire bien diversifié en sciences humaines et en sciences de la terre (planification, analyse économique, urbanisme, aménagement physique, démographie) grâce à une production scientifique foisonnante. Les résultats concrets de cet investissement théorique et des séminaires périodiques organisés au C.N.R.P. gardent des traces à travers l'édition - non commercialisée mais archivée - par le Secrétariat d'Etat au plan, de travaux cartographiques de qualité comme l'Atlas démographique et économique de l'Algérie, la Carte des zones homogènes physiques, la collection des Atlas de wilayas (Constantine, Annaba, Saïda...) ayant servi de base pour la préparation des différents

Programmes spéciaux de wilaya (Ouargla, Médéa, Tizi Ouzou, Tlemcen, Sétif, El Asnam, Batna, Saïda, Sétif, Constantine, Annaba...), de dossiers cartographiques par daïra (ancien découpage), de Cartes de préparation des découpages administratifs des wilayas en 1975 et 1985 (Bendjelid A., Brûlé J.C., Fontaine J., 2004).

e. La recherche géographique universitaire postérieure à la réforme de l'enseignement supérieur de 1971

1. La création du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en 1970

Dissocié du Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, mis en place en 1970, imprime une vision nouvelle à la politique de planification initiée par le régime de Houari Boumediene qui tendait vers l'édification d'une économie nationale autocentrée, impulsée par les industries industrialisantes. Dans cette logique, il fallait former vite et bien de jeunes cadres dans le but de favoriser l'émergence à Alger d'un marché national de l'emploi, particulièrement celui de l'encadrement supérieur, en vue de répondre à la demande exprimée par les sociétés nationales, les entreprises économiques, les institutions universitaires, les collectivités locales, les bureaux d'études...

Quelques années plus tard, l'Office national de la recherche scientifique (O.N.R.S.), grosse machine calquée sur le Centre national de la recherche scientifique français (C.N.R.S.), a été chargé de créer des structures facilitant la mise en place de centres de recherche dans les différentes disciplines, implantés dans les grandes villes universitaires (Sidi Boumédiène R., Taïeb M., 1996). C'est le cas, par exemple en sciences sociales, avec la création du Centre universitaire de recherche et de réalisations (C.U.R.E.R.) situé à Constantine, du Centre d'études et de recherche d'Oran (C.E.R.D.R.O.). Après la dissolution de l'O.N.R.S., de nouvelles structures plus centralisées, ont été mises en place ; il s'agit du Centre national d'études et de recherche en aménagement du territoire (C.N.E.R.A.T.) implanté à Alger durant les années 1974-76 et du Centre de recherche en économie appliquée (C.R.E.A.) localisé à Alger. En revanche, en sciences sociales l'Université d'Oran n'a bénéficié que de deux unités de recherche : la première intitulée 'Unité de recherche en anthropologie sociale et culturelle' (U.R.A.S.C.) et la seconde, dénommée 'Unité de recherche en sciences de la terre' (U.R.S.T.).

2. La production scientifique : des revues et bulletins scientifiques éphémères durant les décennies 1980-2000

Généralement, l'édition d'une revue académique n'est considérée comme une revue "adulte", assise dans le milieu universitaire, qu'après avoir franchi le cap de 10 ans de parution régulière et cela, dans les limites de la périodicité affirmée initialement ; naturellement, cette revue doit avoir un contenu scientifique de qualité qui doit être validé par le fonctionnement correct d'un Comité de lecture de haut niveau.

En ce sens, les différents bulletins et revues universitaires de géographie édités depuis 40 ans ont toutes eu une durée de parution momentanée, que ce soient les "*Annales algériennes de géographie*" (11 numéros en six ans), "*Les cahiers du C.N.E.R.A.T.*" (12 numéros en quatre ans), les "*Cahiers géographiques de l'Ouest*" (10 numéros en 10 ans), "*Rhumel*" (4 numéros en deux ans). Bien des numéros de revue sont alimentés par des Actes de colloque et ne répondent pas, ou si peu, à l'attente des universitaires et praticiens dans la mesure où la partie qui informe le lectorat des travaux, des ouvrages, des thèses, des revues, des comptes rendus critiques... est réduite généralement à la plus simple expression, voire inexistante. C'est dire là, l'énorme effort à faire au sein des nouveaux laboratoires de géographie et d'aménagement du territoire créés au sein des quatre universités métropolitaines, par les équipes de recherche qui doivent veiller sur la sélection des travaux, leur suivi et la parution des travaux, question logique de restituer à la société la part scientifique qui lui revient. Cette responsabilité des organes de direction de laboratoires, financés par l'argent public, est largement engagée en vue d'assurer ce travail scientifique de longue haleine et il faut dire aussi que les moyens financiers, désormais disponibles, ne constituent plus aujourd'hui une contrainte. Sans préjuger de la durée de vie des revues initiées récemment par les quatre laboratoires de géographie et d'aménagement, il faut tout même souligner les efforts investis par les équipes actuelles des universités de Constantine et d'Oran qui viennent de lancer deux revues à périodicité différenciée ("*Revue du Laboratoire d'aménagement du territoire*" et "*Revue de géographie et d'aménagement du territoire d'Oran*").

Conclusion

Depuis l'année universitaire 1970-71, année de l'application de la réforme de l'enseignement supérieur, l'insertion de la géographie dans les sciences de la terre s'est faite certes, à pas forcés ; mais elle s'est aussi ouverte plus largement sur les autres sciences sociales (sociologie, économie, droit...) et sciences plus techniques (agronomie, génie rural,

génie civil, informatique, architecture...). Bien plus, la percée la plus importante se rapporte à l'intégration des jeunes diplômés en géographie et aménagement dans le marché du travail par le biais de l'accès à l'emploi dans les administrations centrales, les collectivités locales, les bureaux d'études publics et privés..., abandonnant de fait, l'enseignement moyen et secondaire... aux licenciés en histoire.

La production d'un savoir géographique foisonnant est caractérisé par des discontinuités temporelles et pédagogiques à la mesure des convulsions politiques vécues par le pays, voire par une routine qui donne de moins en moins de relief à la formation graduée. En matière d'enseignement, il faut tout de même noter aujourd'hui une absence de cohérence pédagogique tolérée par une administration universitaire locale routinière qui donne de moins en moins de place à l'enseignement des modules extérieurs programmés (économie, architecture, agronomie...); de fait, cette situation contribue à une forme de dilution de la formation géographique. Le décrochage apparent des Commissions pédagogiques nationales par grande famille scientifique, chargées de parfaire et d'adapter les programmes à partir des propositions faites par les enseignants des départements, semble être aujourd'hui une affaire conclue.

De même, un constat similaire peut être perçu pour la recherche puisque la plupart des membres des laboratoires rattachés aux universités se doivent de faire d'énormes efforts pour réapprendre à travailler, à créer des traditions nobles, à rendre compte de leurs résultats et à accepter les éventuelles sanctions. Si, après l'indépendance, la recherche a été faite de manière empirique en raison de l'urgence et des problèmes de l'époque; désormais, les thèmes retenus par les programmes nationaux de la recherche tracent clairement les cheminements à suivre pour concevoir une production scientifique de niveau correct, accumulant les connaissances de l'espace, l'économie et la société et ce, dans un pays encore dépendant à la fois de la production scientifique étrangère et de la réflexion théorique pensée ailleurs...

Globalement, une série d'interrogations peuvent être formulées dans une économie rentière encore en difficulté : comment élever la qualité de l'enseignement face à des effectifs de plus en plus nombreux dans les universités algériennes? Comment former correctement des jeunes géographes bilingues en vue d'occuper des emplois adaptés à leur formation? Comment stimuler les travaux de la recherche géographique qui portent sur un espace certes, en mutation rapide, mais encore largement méconnu, voire insuffisamment analysé? Comment rendre visible et surtout accessible la production scientifique élaborée par des

géographes qui, par définition, sont des hommes de terrain et par conséquent proches de leur société ?

Bibliographie

- Benchehida, D., Bendjelid, A., « Aspects des dysfonctionnements urbains au sein d'une métropole régionale algérienne », in *Revue de géographie et d'aménagement d'Oran*, Oran, Université d'Oran, n°1, 1998, 149 p.
- Bendjelid, A., « Bibliographie des mémoires et thèses en géographie soutenus sur l'Algérie (1971-1983) », in *Planification et organisation de l'espace en Algérie*, Alger, Office des publications universitaires, 1986.
- Bendjelid, A., 2001, « La ville et les géographes oranais. Analyse critique des mémoires en géographie (1992-2001) », in *Revue Insaniyat, "Recherches urbaines"*, Oran, Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, n° 13.
- Bendjelid, A., Brûlé, J.C., Fontaine, J. (dir.), *Aménageurs et aménagés en Algérie. Héritages des années Boumediene et Chadli*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Bernard, D., Brûlé, J.C., Signoles, P., « 2000 thèses sur le Maghreb soutenues dans les universités françaises entre 1968 et 1994 ». *Travaux et documents*, Université de Tours, n°1, corpus Algérie, 1a, URBA.M.A.-U.R.A., 1998.
- Castevert, M.C., Castevert, C., « Premier bilan des recherches géographiques au Maghreb entre 1938 et 1967 », *Annales algériennes de géographie*, Université d'Alger, n° 6, 1968.
- Castevert, C., « Recherches géographiques en Algérie en cours en 1969 », *Annales algériennes de géographie*, Université d'Alger, n°9, 1970.
- Hadj Ali, D., « Répertoire des thèses et mémoires concernant l'Algérie, disponible à Oran », *Cahiers du C.D.S.H.*, Centre de documentation des sciences humaines, Université d'Oran, n° 6, 1981.
- Prenant, A., *Essai d'évaluation et d'interprétation de la croissance urbaine en Algérie (1966-1974)*, Alger, C.N.R.E.S., 1976, 112 p. ronéo.
- Sidi Boumedine, R., Taïeb, M., « La recherche urbaine en Algérie : un état de la question ». *Pratiques urbaines*, URBA.M.A., Université de Tours, n° 14, 1996.
- Principales revues algériennes de géographie et de cartographie consultées (1962-2004) : '*Annales algériennes de géographie*' (Alger), '*Bulletin de liaison : cartographie et statistiques*' (C.N.R.P., Alger), '*Cahiers géographiques de l'Ouest*' (Oran), '*Cahiers du C.N.E.R.A.T.*' (Alger), '*Revue du Laboratoire d'aménagement du territoire*' (Constantine), '*Revue de géographie et d'aménagement d'Oran*' (Oran), '*Rhumel*' (Constantine).